Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 11 (1873)

Heft: 40

Artikel: Le bonnet de coton : (dit casque à mèche)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182405

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

élégants circulent sur les larges trottoirs de la rue Centrale, ou contemplent les belles vitrines de la librairie Benda. Un mouvement incessant anime la place où débouchent des flots de voyageurs amenés par le pneumatique, mouvement encore augmenté par le voisinage d'un marché de primeurs alimenté par les trains du Gros de Vaud aboutissant à la gare commune aux deux voies.

A la vue d'un tel spectacle, on recommence à vivre et à goûter une existence dont on ne peut apprécier les charmes qu'après avoir passé quelques instants dans les catacombes lausannoises.

L. M.

Le Bonnet de coton

(dit Casque à mèche.)

Le bonnet de coton est un frappant exemple de l'instabilité des choses humaines et du pouvoir despotique et aveugle de la mode. Il était difficile de trouver un couvre-chef plus souple, plus commode que ce tissu qui protégeait les jeunes têtes aussi bien que les vieilles. Malgré cela, l'heure de sa décadence à sonné; il a fait place à d'autres coiffures qu'on prétend être plus gracieuses et plus commodes. Dans nos campagnes, cependant, il a encore persisté en quelques endroits. On voit le vacher porter son lait à la fruitière, coiffé du casque à mèche, blanc comme neige et plié coquettement sur l'oreille.

Mais quel que soit le sort du bonnet de coton, il peut, sans honte, disparaître de la scène, car le poète le plus populaire de la France l'a illustré dans sa chanson du Roi d'Yvetot, où il couronne de cette modeste coiffure son prince débonnaire :

Il était un roi d'Yvetot,
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire;
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton,
Dit-on.
Oht oh! oh!
Ah! ah! ah! ah!
Quel beau petit roi c'était là!

La! la!

Ce n'est pas tout; le bonnet de coton a dans ses annales une page héroïque; il a fait ce qui a été refusé à bien des rois; il a résisté victorieusement à Napoléon alors au faîte de la gloire et de la puissance. Voici à quelle occasion: le poète Lemercier, esprit original et aventureux, avait voulu rompre le moule uniforme dans lequel se coulaient toutes les tragédies; il en voulut finir avec ce genre classique qui exigeait que, sur le théâtre, l'action se passât tout entière à une même époque et dans un même lieu; aussi, dans sa pièce de Christophe Colomb, jouée à l'Odéon, Lemercier fit passer les deux premiers actes en France et les trois derniers en Amérique.

La jeunesse des écoles, encore fortement attachée aux traditions classiques, vit avec horreur une pareille audace, cria au scandale et siffla à outrance. Napoléon, qui voulait être seul juge du mérite des ouvrages d'esprit, vit avec déplaisir cette désapprobation exprimée si bruyamment; il ordonna de re-

cielé charmanle frappe les regards; des groupes

jouer la pièce le lendemain, et il est inutile de dire qu'elle fut accueillie par la même tempête de sifflets.

Cette fois l'empereur se fâcha bel et bien; il ordonna une troisième représentation où il voulut assister en personne. Il y vint, accompagné de deux régiments, argument toujours irrésistible.

La salle était pleine et la présence de l'empereur avait augmenté le nombre des spectateurs. Les deux premiers actes marchèrent sans encombre; quand on arriva au troisième, qui était ordinairement accueilli par des bordées de sifflets, l'empereur regarda la salle pour voir si on oserait le braver en face; mais un spectacle nouveau et inattendu frappa soudain sa vue : depuis le haut du théâtre jusqu'en bas, les spectateurs avaient tiré de leur poche un immense bonnet de coton et l'avaient posé sur leur tête qu'ils tenaient penchée dans l'attitude d'un homme qui dort profondément.

A cette vue, Napoléon ne put tenir son sérieux? il trouva la protestation ingénieuse et se mit à rire; il fut désarmé et la cause de Lemercier perdue. Le bonnet de coton avait triomphé.

Malgré tout, cette coiffure tant bafouée est encore employée comme bonnet de nuit par la plus laide moitié du genre humain; et c'est encore avec délices que bon nombre de ceux qui en rient se l'enfoncent jusqu'au-dessous des oreilles tous les soirs d'hiver en se couchant.

Onna vesita manquaïe.

L'autro dzo que ie su z'u à Losena, lé dzeins étions tot motsets.

L'avion décida dé bailli onna granta fêta po fère pllièsi à Monsu Tiaî, on brav'hommo, qu'à bin gouverna la France quand l'étaî présideint de la Republique.

Adon cè Monsu Tiaî étâi lodzi à cllia grant'oberdze que lai dion *Bio-Rivadzo*, à Outsy.

Et vaitelè qu'on mouè dai zétsauda dé pè Losena sé baillont lo mo po invoûhi on municipau et on conseillî dé l'indraî, permi clliau qu'ont lo mè de boutafrou, po parlà à cè Monsu Tiaî et arrindzi lo revalle-va.

L'est bon.

Noutré doû zesprets sé betont su lâo trint'ion coumin po on batsî, avoué tsacon on pâr dè metanné dé pè, et via po Outsy. Ie trâovont Monsu Tiaî que liaîsai lo *Nouvelliste* à sa féna in lé z'atteindin.

Hé! bondzo bravé dzins, que l'âo fâ, coumein cein va-te l'è d'amont? Voûtré recoô sétsont-te-bin? Lè vegnè bailleront poû sti an à cein que dion lé papâi.

— Ah ma fai vai Monsu lo Présideint, po d'âo vin, saret pou dé vin. Po lé recoô, cein va prâo bin.

— Ora, dité-vai, quin bon nové vo zamîné perquie? Lai ia-te oquié que ne va pas pai tsi vo?

— Se faut vo deré lo fin mot, n'est pas cin. No sein pai Losena onna binda d'amis, dai démocrates